



Importations de boissons spiritueuses, de produits alcooliques et d'éthanol non dénaturé

(Etat au 03.08.2020)

en hectolitres d'alcool pur

Numéro du tarif	Produit	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Total
2207	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres:					
2207.1000 *)	- alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus	99'053	147'929			246'982
2208	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol; eaux-de-vie, liqueurs et autres boissons spiritueuses:					
2208.20	- eaux-de-vie de vin ou marc de raisin:					
2208.2011/21	-- eaux-de-vie de vin	946	976			1'921
2208.2019/29	-- autres	678	607			1'284
2208.3010/20	- whiskies	3'653	3'919			7'572
2208.4010/20	- rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation, après fermentation, de produits de cannes à sucre	1'320	1'676			2'996
2208.50	- gin et genevièvre:					
2208.5011/21	-- gin	2'106	2'491			4'597
2208.5019/29	-- autre	3	2			6
2208.6010/20	- vodka	3'078	2'647			5'725
2208.7000	- liqueurs	2'566	1'847			4'414
2208.90	- autres:					
2208.9010	-- alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de moins de 80 % vol	1	172			173
2208.9021/22	-- eaux-de-vie	1'500	1'658			3'158
2208.909	-- autres:					
2208.9091	--- jus de raisins, concentré, additionné d'alcool	0	0			0
2208.9099	--- autres	2'804	4'133			6'937
2204	Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisins autres que ceux du n° 2009	722	565			1'288
2205	Vermouths et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques	756	930			1'686
Autres produits contenant de l'alcool :	1302, 1704, 1806, 1901, 1905, 2007, 2008, 2101, 2103, 2104, 2105, 2106, 2206, 2936, 3003, 3302, 3304	473	1'451			1'924
Total		119'661	171'002	0	0	290'663

*) Le monopole de la Confédération sur l'importation d'alcool éthylique d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus a été supprimé le 1er janvier 2019. Le marché de l'éthanol a été libéralisé à cette date et les importations d'éthanol non dénaturé sont ainsi intégrées à cette statistique des importations.